

Tokyo, le 25 mars 2021

Compte rendu du conseil d'école exceptionnel du 25/03/21

Présents :

Parents : Mmes Cammas, Cosmao, Hughes, François, MM Borghi, Ferrand, Serverin, Garambois

Enseignants : Mmes Julian, Chiaramonte, Marquier, Loncle, M Guilbert

Invités : M Vilquin (parent d'élève), M Wajnberg (proviseur)

Excusés : M Oulhen (DAF), Mme Mattossi (IEN)

Le directeur remercie les parents d'élèves présents et les enseignants volontaires. Il regrette l'absence de représentants pour les niveaux CE1, CE2 et CM1.

Désignation des secrétaires de séance : M Guilbert sera secrétaire et Mme Cosmao, secrétaire adjointe.

Le directeur propose d'ajouter un point à l'ordre du jour concernant les vacances de printemps pour faire suite à la dernière note reçue de l'AEFE.

- 0. Adoption de l'ordre du jour modifié :

- 1- Avis sur une proposition modifiée du calendrier scolaire 2021-2022
- 2- Point sur les vacances de printemps

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 1. Avis sur une proposition modifiée du calendrier scolaire 2021-2022 :

Le directeur précise que ce point a été discuté en conseil des maîtres la veille et que le conseil des maîtres dans sa majorité s'est prononcé pour considérer le jour férié du jeudi 23 septembre 2021 comme jour travaillé.

Les parents d'élèves précisent également que ce choix leur paraissait pertinent et qu'ils l'avaient déjà soutenu car il y a un autre jour férié dans la même semaine.

Le directeur propose de voter pour cette version modifiée du calendrier :

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

- 2. Point sur les vacances de printemps :

Le directeur rappelle que l'Agence juge souhaitable de faciliter dans la mesure du possible les déplacements pour les personnels qui le souhaitent pendant les prochaines vacances de printemps et demande au conseil d'établissement (celui à venir le 1er avril pour le LFI Tokyo) d'examiner les modalités de retour à l'enseignement envisageables pour le permettre.

Le directeur précise que ce point a été abordé lui aussi lors du conseil des maîtres de la veille mais qu'il n'a suscité aucune remarque des enseignants.

Un représentant des parents d'élèves demande, par effet de miroir, ce qui est prévu pour les élèves qui pourraient être en quatorzaine à la rentrée des vacances si les familles décident de rentrer en France. Le directeur rappelle que les enseignants sont invités depuis le début à partager avec ces familles les travaux qu'ils jugent nécessaires pour permettre une certaine continuité avec ce qui est fait en classe mais ils peuvent difficilement faire davantage.

Un représentant des enseignants et des représentants des parents d'élèves s'accordent pour dire qu'à leur avis, les conditions sanitaires en France et les conditions de retour au Japon (3 nuits à l'hôtel obligatoires) risquent de décourager les personnels et les parents d'organiser un tel voyage.

Si cela arrive, il y a trois options possibles :

- mise en place d'un enseignement à distance avec obligation pour les familles de gérer leurs enfants
- mise en place d'un enseignement à distance avec présence d'un adulte remplaçant dans la classe (dans la limite des adultes disponibles) et/ou
- répartition des élèves présents dans les autres classes.

Les membres du conseil d'école s'accordent à dire qu'il est difficile de se prononcer sans savoir combien de personnels cela pourrait représenter et proposent de mettre en place une enquête pour sonder les personnels sur les intentions de départs éventuels avant le conseil d'établissement du 1er avril. Cette proposition fait consensus et le proviseur donne son accord pour la mise en place de cette enquête qu'il réalisera.

Un parent d'élève souhaite toutefois rappeler qu'il sera certainement difficile de faire entendre à certains parents que les enfants ne puissent pas avoir classe normalement au retour des vacances pour cause de départ en vacances des enseignants.

L'ordre du jour étant épuisé, le directeur lève la séance à 16h30.

Secrétaire : M Guilbert

Secrétaire adjoint : Mme Cosmao

Le directeur de l'école primaire
Gilles SANSEBASTIAN